

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 19 Novembre 2014 à 18 heures 30
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 13 Novembre 2014

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Romain BONNET, Marie-Laure COLLON, Charly NICOLLE, Olivier BOVE, Vincent COUPEROT, Nicolas LAROCHE, Stevens DAVID, Christian SANSEIGNE

Absents excusés : Jérémy VENON

Secrétaire de séance : COLLOBERT Maryse (secrétaire de mairie)

- Réhabilitation salle communale
- Point sur les travaux de renforcement d'électricité rue des Prégirots
- Rapport eau du SIT 2013
- Indemnité du comptable
- Demandes de subvention voyage CM2
- Décision modificative N° 1
- Colis de fin d'année
- Devis lavoir
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il propose de rajouter
Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

DELIBERATION N° 01_19 11 2014 : Réhabilitation de la salle communale – mise en conformité accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Visée par la préfecture le :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de retenir Philippe LAFARGE comme maître d'œuvre pour la réhabilitation de la salle communale.

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés d'attribuer la réhabilitation de la salle communale à Mr Philippe LAFARGE. Ses honoraires s'élèveront à 14 % du montant total des factures des entreprises.

Les entreprises retenues sont :

- Entreprise DROMBRY ET FILS pour un montant de **36.355.57 € HT**
- Entreprise LEMIERE pour un montant de **6.725.00 € HT**
- Entreprise NUNES RABUAT pour un montant de **4.807.44 € HT**
- Entreprise BELLAT Damien pour un montant de **10.091.39 € HT**
- Entreprise SAUVAGERE Cyril pour un montant de **2.279.02 € HT**

Le conseil municipal, à l'unanimité **ACCEPTTE** les différents devis présentés, **DECIDE** la réalisation des travaux et **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tous documents relatifs à réhabilitation de la salle communale et la mise en conformité accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Une subvention au titre de la DETR 2014 et au Conseil Général sera demandée.

Le solde sera financé sur fonds propres de la commune.

Point sur les travaux de renforcement d'électricité rue des Prégirots

Les travaux devront être réalisés l'année prochaine avant les vendanges. Enfouissement lignes téléphoniques et électriques.

DELIBERATION N° 02_19 11 2014 : Rapport annuel de l'eau exercice 2013

Visée par la préfecture le :

Conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 dit "LOI BARNIER" et son décret d'application du 6 mai 1995, le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Eau Potable pour l'exercice 2013, fourni par le Syndicat Intercommunal du Tonnerrois.

Le Conseil Municipal, **ADOPTTE** le rapport tel qu'il est présenté.

DELIBERATION N° 03_19 11 2014 : Indemnité allouée au comptable du trésor

Visée par la préfecture le :

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal **DECIDE :**

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- que cette indemnité de conseil sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Mr NICOLAS DABET, Receveur Municipal
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

DELIBERATION N° 04_19 11 2014 : Demandes de subvention voyage CM2

Visée par la préfecture le :

Le maire soumet à l'assemblée une demande de participation à la classe de découverte des CM2, scolarisés à Chablis pour un séjour de classe de neige du 5 au 10 Janvier 2015, cinq enfants de la commune sont concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

VOTE une participation de **200,00 €**

DELIBERATION N° 05 b 19 11 2014 : Décision modificative n° 1 budget principal
Annule et remplace la précédente

Visée par la préfecture le :

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une modification budgétaire.
Le conseil municipal **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de Fonctionnement</u>		
6558	Autres contributions obligatoires	2.000	
61523	Voies et Réseaux	-2.000	

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Colis de fin d'année

Il sera procédé comme les années passées à la confection d'un colis de fin d'année pour les aînés de la commune. Le conseil municipal rappelle que depuis l'année dernière, l'âge d'attribution a été porté à partir de 70 ans.

Romain BONNET sera en charge de procéder à la commande de ces colis.

DELIBERATION N° 06 19 11 2014 : Décision modificative n° 2 budget principal

Visée par la préfecture le :

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à une modification budgétaire.
Le conseil municipal **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de Fonctionnement</u>		
6531	Indemnités maires adjoints conseillers	1.500.00	
61523	Voies et Réseaux	-1.500.00	

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Devis lavoir

Pour information Mr le Maire présente le devis de la Société Roy pour une couverture du lavoir avec une casquette pour protection des murs pour une somme de 10.845.02 €HT et est dans l'attente d'un complément de devis pour la réalisation des travaux.

Questions diverses :

Travaux en cours : enrobé rue - Evacuation fontaine – travaux église
Réunion Conseil Général sur l'étude déviation Fleys
Travaux chez un administré de la commune : Véhicules garés n'importe comment. Un courrier sera adressé aux personnes concernées.

Récapitulatif des délibérations prises :

Délibération n° 01 19 11 2014 : Réhabilitation de la salle communale

Délibération n° 02 19 11 2014 : Rapport annuel de l'eau exercice 2013

Délibération n° 03 19 11 2014 : Indemnité allouée au comptable du trésor

Délibération n° 04 19 11 2014 : Demandes de subvention voyage CM2

Délibération n° 05 19 11 2014 : Décision modificative n° 1 budget principal

Délibération n° 06 19 11 2014 : Décision modificative n° 2 budget principal

L'ordre du jour étant épuisé

La séance a été levée à 20 h 00

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET		
Olivier	BOVE		
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID		
Jérémy	VENON	Absent	